



Bureau du 28 avril 2017

Objet n°5 : avenant au marché public ayant pour objet la réalisation d'extensions d'un réseau en fibre optique sur le territoire du Département de l'Eure, réalisation de génie civil, fourniture, pose et raccordement de câbles à fibres optiques

Rapport du Président relatif à la délibération B 2017-005

Ce marché attribué au GME Marais / Team Réseaux / Sonoter TP dépendait du marché de maîtrise d'œuvre attribué à la société DEFIR. Cette dernière a déposé le bilan, ce contrat ne peut donc plus être exécuté. Les opérations d'extensions du réseau de collecte notamment doivent pourtant reprendre dans le courant de l'année 2017. Compte tenu de la structure actuelle du secteur, il est difficilement envisageable de recourir à un nouveau maître d'œuvre.

Par ailleurs, les tracés du réseau de collecte restant à établir seront dictés principalement par les études qui seront réalisées dans le cadre du marché de conception- réalisation attribués sur le Département. Aussi, il apparaît opportun de confier au GME les études d'exécution et l'établissement des documents d'ouvrage exécutés.

Pour ce faire, il a été proposé audit groupement de reprendre à son compte les études précédemment confiées à DEFIR dans les mêmes conditions techniques et économiques. La mission ordonnancement et pilotage du chantier a cependant été supprimée, cette mission relève du maître d'ouvrage. Le BPU qui avait été conclu avec DEFIR est joint en annexe pour rappel.

Le bordereau des prix unitaires du marché public en question serait alors complété comme suit :

C-Etudes d'EXE et DOE + Net Géo			
C 1000 a	EXE	de 1 à 10km	12753
c 1000 c	DET	de 1 à 10km	9571
c 1000 d	AOR	de 1 à 10km	6951
c 1100 a	EXE	de 1 à 20km	17543
c 1100 c	DET	de 1 à 20km	15093,75
c 1100 d	AOR	de 1 à 20km	8378
c 1200 a	EXE	de 1 à 30 km	24567
c 1200 c	DET	de 1 à 30 km	16759
c 1200 d	AOR	de 1 à 30 km	13897
c 1300 a	EXE	de 1 à 40 km	23542
c 1300 c	DET	de 1 à 40 km	14567
c 1300 d	AOR	de 1 à 40 km	11267
c 1400 a	EXE	de 1 à 50 km	27456
c 1400 c	DET	de 1 à 50 km	18723
c 1400 d	AOR	de 1 à 50 km	12351

Syndicat mixte ouvert Eure Numérique

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX
Tél : 02 32 31 93 09
Fax : 02 32 60 45 18
Courriel : contact@eurenumerique.fr

Objet : avenant au marché public ayant pour objet la réalisation d'extensions d'un réseau en fibre optique sur le territoire du Département de l'Eure, réalisation de génie civil, fourniture, pose et raccordement de câbles à fibres optiques

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Ouvert Eure Numérique,

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique,

Le Bureau réuni le 28 avril 2017 à l'Hôtel du Département à Evreux, le quorum étant atteint,

Décide :

- D'adopter le rapport du Président relatif à la passation d'un avenant au marché public ayant pour objet la réalisation d'extensions d'un réseau en fibre optique sur le territoire du Département de l'Eure, réalisation de génie civil, fourniture, pose et raccordement de câbles à fibres optiques
- D'autoriser le Président d'Eure Numérique à signer l'avenant audit marché permettant de compléter le BPU comme suit :

C-Etudes d'EXE et DOE + Net Géo			
C 1000 a	EXE	de 1 à 10km	12753
c 1000 c	DET	de 1 à 10km	9571
c 1000 d	AOR	de 1 à 10km	6951
c 1100 a	EXE	de 1 à 20km	17543
c 1100 c	DET	de 1 à 20km	15093,75
c 1100 d	AOR	de 1 à 20km	8378
c 1200 a	EXE	de 1 à 30 km	24567
c 1200 c	DET	de 1 à 30 km	16759
c 1200 d	AOR	de 1 à 30 km	13897
c 1300 a	EXE	de 1 à 40 km	23542
c 1300 c	DET	de 1 à 40 km	14567
c 1300 d	AOR	de 1 à 40 km	11267
c 1400 a	EXE	de 1 à 50 km	27456
c 1400 c	DET	de 1 à 50 km	18723
c 1400 d	AOR	de 1 à 50 km	12351

- Nombre de voix pour : 6
- Nombre de voix contre : 0
 - Abstention : 0

Fait à Evreux, le 28 avril 2017
Pour extrait conforme,

Le Président

Hervé Maurey

